

université
PARIS-SACLAY

ÉTUDES DE SANTÉ

Parcours PASS - Parcours LAS

2025 - 2026



Maïeutique

Médecine

Odontologie

Pharmacie

Kiné

ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY

<https://ecole-universitaire-paris-saclay.fr>

Deux parcours au choix PASS/LAS

L'ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE PREMIER CYCLE DE PARIS-SACLAY propose deux parcours pour l'accès aux études de santé : Parcours PASS ou parcours LAS.

Pour les études de kinésithérapie, voir en fin de ce livret.

Parcours accès spécifique santé : PASS

Capacité d'accueil (sur Orsay & Kremlin bicêtre) : 490 places

PASS mineure disciplinaire* Sciences fondamentales pour la biologie et la chimie (mathématiques - physique - informatique) ; (Paris-Saclay)

PASS mineure disciplinaire Economie et gestion (Paris-Saclay)

PASS mineure disciplinaire Droit (Paris-Saclay)

PASS mineure disciplinaire Psychologie (Université de Nanterre)

PASS mineure disciplinaire STAPS (Université de Nanterre)

PASS mineure disciplinaire Santé et société (Université de Nanterre)

PASS mineure disciplinaire Sciences infirmières (7 IFSI dans le 91/92/94)



À RETENIR!

Le nombre de places disponibles dans les filières MMOP est le même dans les deux parcours (PASS et LAS).

* mineure disciplinaire = option

Licence accès santé : LAS

Capacité d'accueil : 300 places

LAS1 BCST (Biologie ; Chimie ; Sciences de la Terre) (Campus Orsay) (30 places)

LAS1 PCST (Physique ; Chimie ; Sciences de la Terre) (Campus Orsay) (30 places)

LAS1 MP (Mathématiques ; Physique) (Campus Orsay) (15 places)

LAS1 MI (Mathématiques ; Informatique) (Campus Orsay) (15 places)

LAS1 Droit (campus Orsay ou Sceaux) (20 places)

LAS1 LDD Droit SI (Sciences et innovation) (Campus Orsay) (15 places)

LAS1 Economie-gestion (campus Sceaux) (20 places)

LAS1 STAPS (campus Orsay) (20 places)

Université de Nanterre

LAS1 Psychologie (35 places)

LAS1 STAPS (35 places)

LAS1 Santé et Société (35 places)

Université d'Évry

LAS1 Sciences de la vie-Chimie (SDV) (30 places)

World Rank	Institution	France	National/Regional Rank	Total Score
12	université Paris-Saclay University		1	50.8
33	PSL PSL University		2	36.9
41	Sorbonne University		3	34.2
60	Université Paris Cité		4	30.9
101-150	Aix Marseille University		5-7	
101-150	UGA Université Grenoble Alpes		5-7	
101-150	University of Strasbourg		5-7	

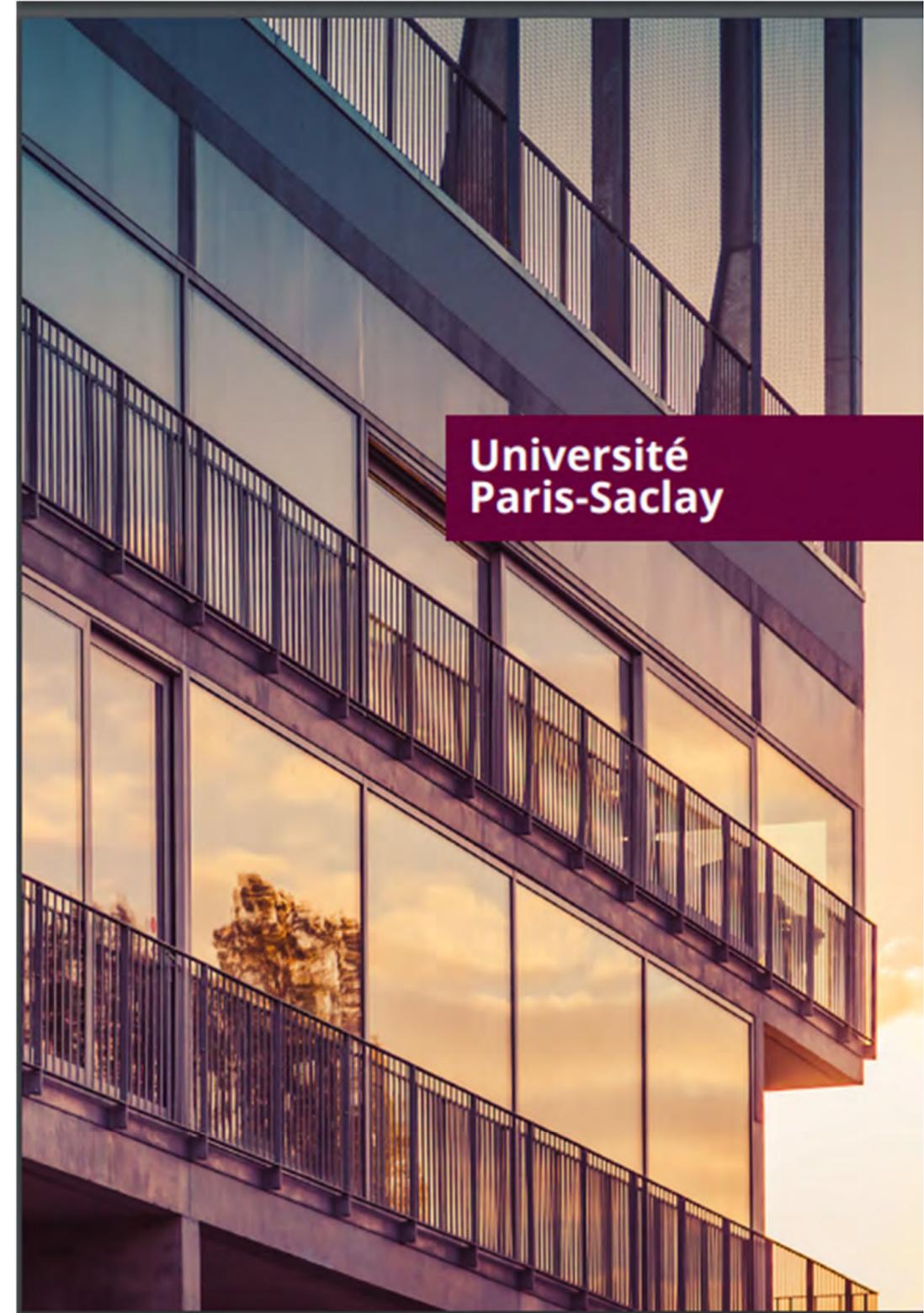
Classement de Shanghai 2024

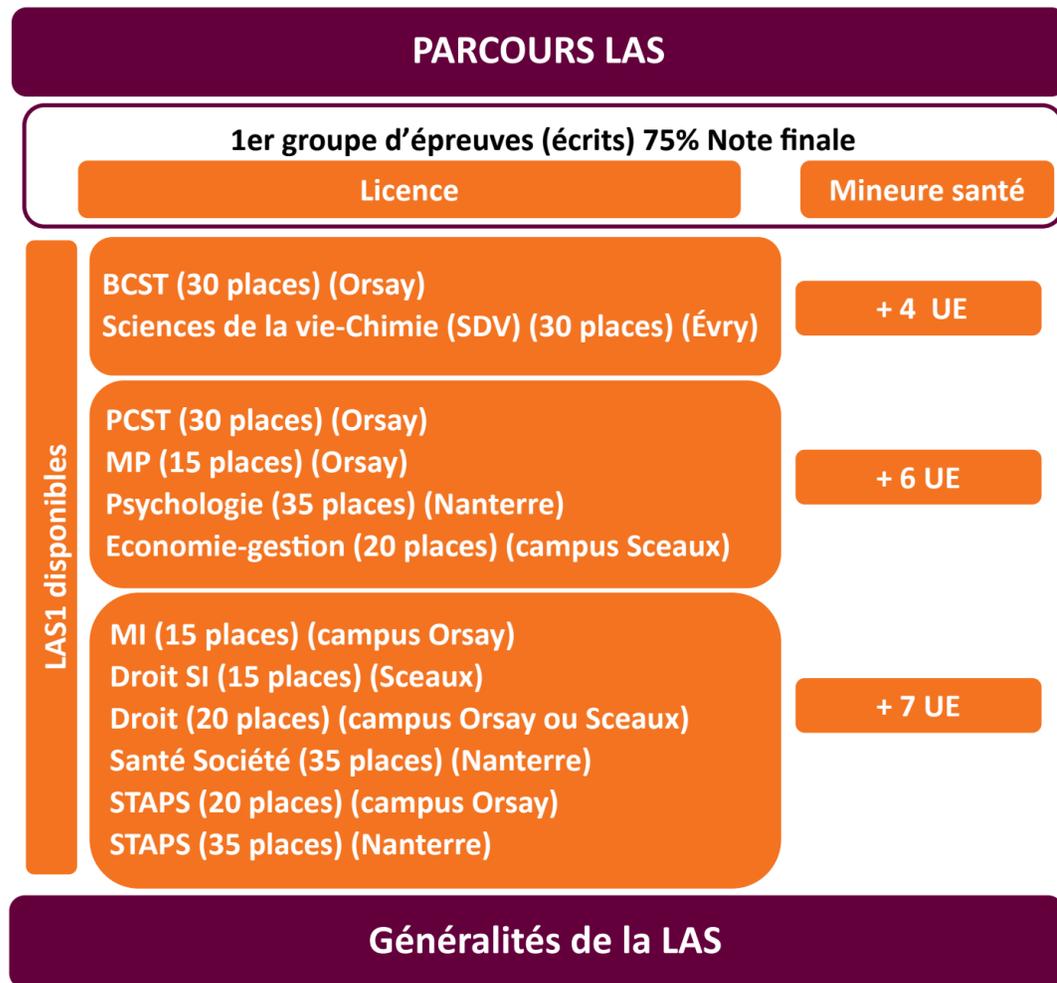
GLOSSAIRE

BCST : Biologie Chimie Sciences de la Terre	MMOP : Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie
ECTS : European Credit Transfer Scale (Crédits)	MMOPK : Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie Kinésithérapie
L1 : Licence 1 ^{ère} année	MP : Mathématiques Physique
L2 : Licence 2 ^{ème} année	MS : Mineure Santé
L3 : Licence 3 ^{ème} année	PASS : Parcours d'Accès Spécifique aux Etudes de Santé
LAS : Licence Accès Santé	PCST : Physique Chimie Sciences de la Terre
LAS1 : Licence Accès Santé 1 ^{ère} année	STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
LAS2 : Licence Accès Santé 2 ^{ème} année	UE : Unité d'Enseignement
LAS3 : Licence Accès Santé 3 ^{ème} année	SHS : Sciences Humaines et Sociales
LDD Droit SI ou DSI : Licence Double Diplôme Droit Sciences et Innovation	IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
MD : Mineure Disciplinaire	
MI : Mathématiques Informatique	
S&S : Santé et Société	

Nombre de places

Filières	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie
places	220	11	15	79
PASS	110	5	7	39
LAS1	25	2	3	10
LAS2 et LAS3	85	4	5	30
LAS	110	6	8	40



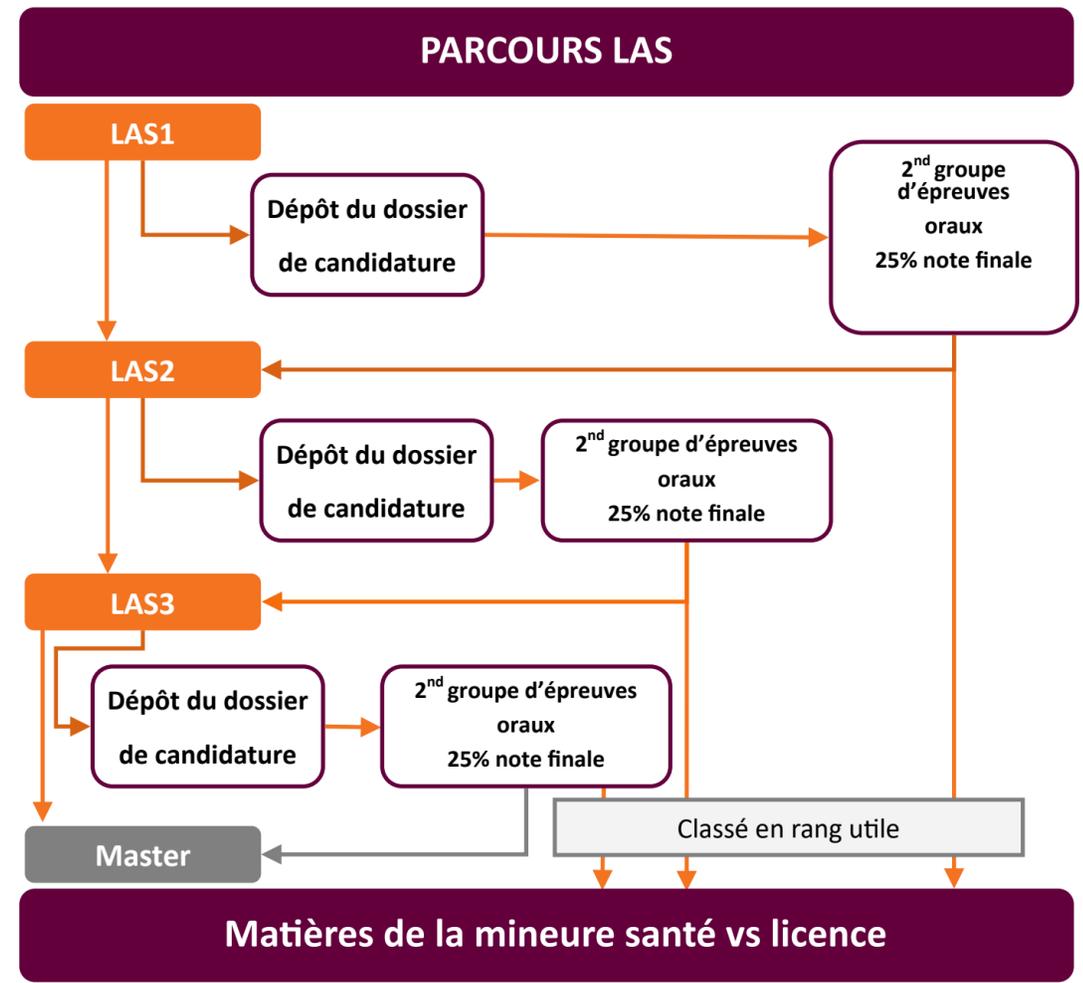


En intégrant le parcours LAS, l'étudiant suivra le cursus de la licence choisie auquel s'ajoutent les unités d'enseignement (UE) de la mineure santé (MS).

- La filière LAS a été construite pour assurer aux étudiants un socle de connaissances suffisant pour réussir en deuxième année de MMOP. Aux compétences acquises en Licence, se rajoutent la MS.
- L'étudiant ne peut se présenter que 2 fois au concours MMOP.
- L'étudiant peut valider les UE de sa mineure santé (MS) de la LAS (entre 4 et 7 matières suivant la LAS choisie) sur une ou plusieurs années.
- La licence et la MS constituent le premier groupe d'épreuves.
- En déposant son dossier, l'étudiant se verra décompter une candidature.

Conditions de dépôt du dossier de candidature :

- L'étudiant devra avoir validé son année de licence en cours en 1^{ère} session.
- L'étudiant devra avoir validé la mineure santé (MS). Cette MS pourra être validée sur 1 ou plusieurs années (moyenne coefficientée ≥ 10 avec les coefficients neutres et aucune note < 7).



MS	BCST SDV	PCST	MP	MI	STAPS	Psycho EcoG	S&S/DSI Droit	Coef neutre
Biologie	×	UE	UE	UE	UE	UE	UE	15
Chimie	×	×	UE	UE	UE	UE	UE	8
Biochimie	×	UE	UE	UE	UE	UE	UE	7
Physique	UE	×	×	UE	UE	UE	UE	13
Statistique	×	UE	×	×	UE	×	UE	5
Médicament	UE	UE	UE	UE	UE	UE	UE	8
Anatomie	UE	UE	UE	UE	×	UE	UE	9
SHS	UE	UE	UE	UE	UE	×	×	9

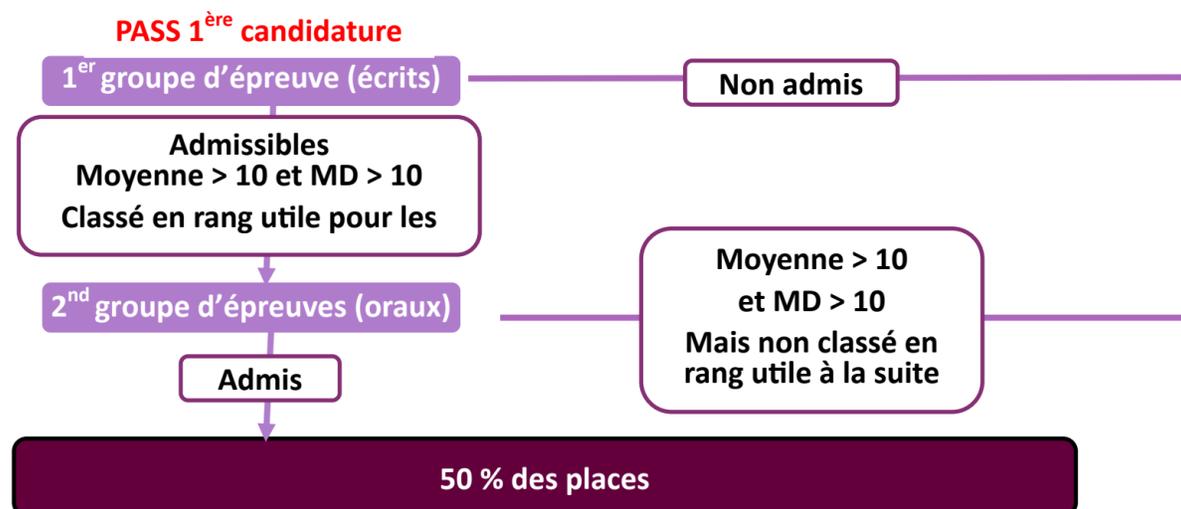
UE : Unité d'enseignement (matière) à valider.

× : Unité d'enseignement non demandée.

PARCOURS PASS

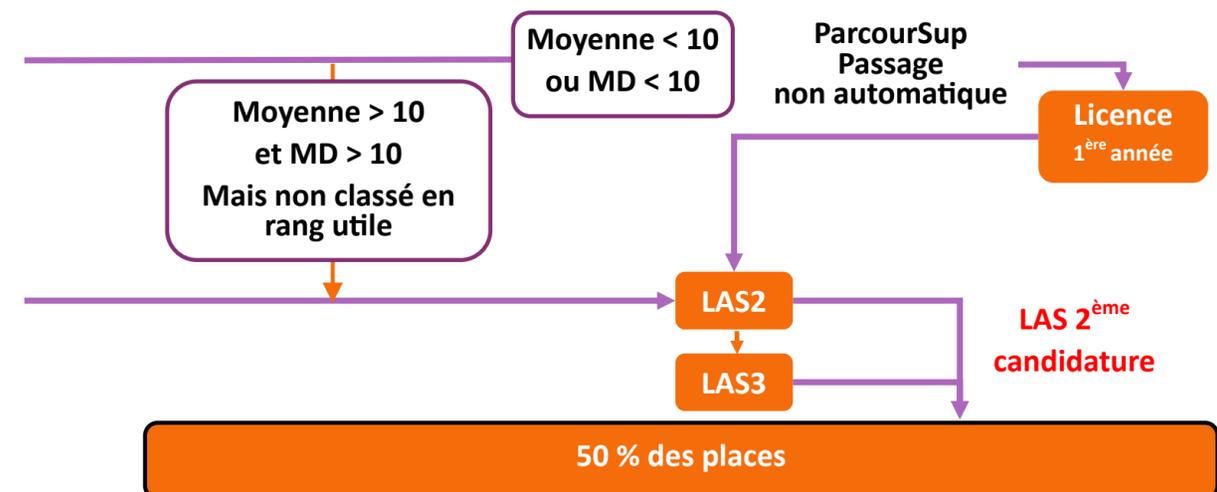
1^{er} groupe d'épreuves (écrits) en janvier et mai

	Coef neutre	médecine	odontologie	pharmacie	maïeutique	kiné
Biologie	15	19	18	12	18	16
Chimie	8	10	12	16	6	10
Biochimie	7	11	12	16	10	9
Physique	13	17	14	12	8	17
Statistiques	5	8	12	6	13	8
Médicament	8	11	10	16	12	8
Anatomie	9	12	10	6	17	20
SHS	9	12	12	16	16	12
Anglais	4	4	4	4	4	4
MD	15	0	0	0	0	0
Total coef	93	104	104	104	104	104



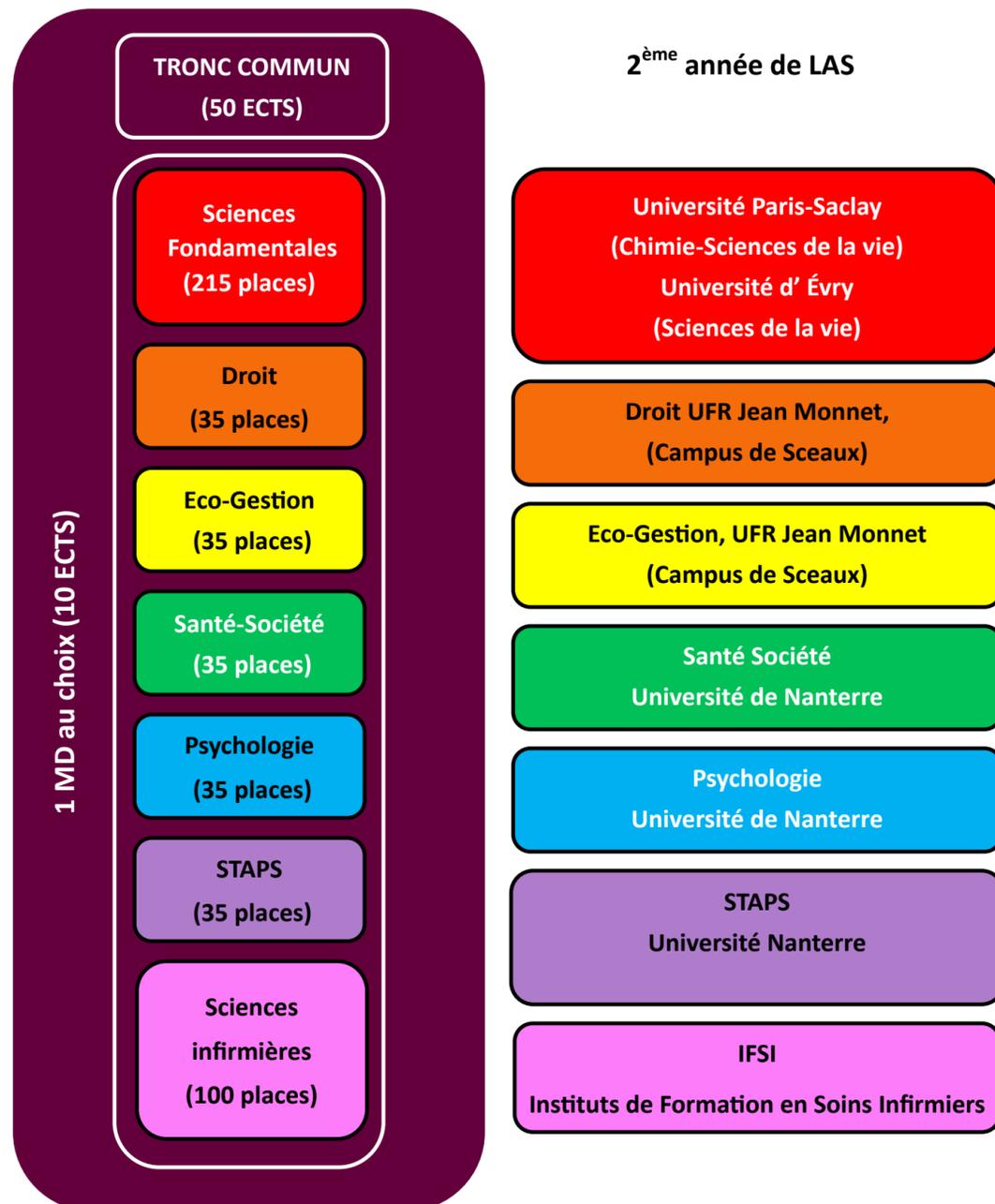
Généralités de la PASS

- Le redoublement en PASS est interdit. Toute inscription en PASS compte pour une candidature.
- La PASS est composée de deux groupes d'épreuves (écrits + oraux).
- Le 1^{er} groupe d'épreuves (écrits) se fait sous forme d'écrits en janvier et en mai (il concerne tous les étudiants), il est composé d'un tronc commun et d'une mineure disciplinaire (MD) au choix de l'étudiant.
- Le 2nd groupe d'épreuves (oraux) se fait sous forme d'oraux, et ne concerne que les étudiants admissibles (étudiants ayant moyenne pondérée sur les coefficients neutres ≥ 10 et note à la MD ≥ 10) et étant classés en rang utile après le premier groupe d'épreuves).
- Le classement final pour l'accès aux filières MMOP se fait à 75% sur la moyenne des notes du 1^{er} groupe d'épreuves et 25% sur la note obtenue sur le 2nd groupe d'épreuves (oraux).
- Les étudiants ayant validé leur année (moyenne ≥ 10 + MD ≥ 10) mais n'ayant pas intégré une place MMOP (non classé en rang utile après les deux groupes d'épreuves) peuvent rejoindre le parcours LAS en deuxième année et se représenter ultérieurement
- Les étudiants n'ayant pas validé leur année devront se réorienter via Parcours-Sup sur une licence sans accès santé.



Comment choisir sa mineure disciplinaire ?

La mineure disciplinaire se choisit en fonction de ses goûts, elle détermine la licence accessible en cas de passage en 2^{ème} année de LAS.



Généralités sur les mineures disciplinaires

Sciences Fondamentales en présentiel (sur Orsay), UFR Sciences

Mathématiques : Étude des fonctions. Probabilités.- Physique : Mécanique -
Informatique : Programmation Python (partiellement en distanciel).

Droit en distanciel, UFR Droit Eco Gestion

Droit civil - Introduction - Droit constitutionnel - V^e République - Institutions administratives et judiciaires (IAJ)

Eco-Gestion en distanciel, UFR Droit Eco Gestion

Introduction à la gestion - Introduction à l'économie

Santé Société en distanciel, Université de Nanterre

Le corps - Psychologie du développement, clinique et psychopathologie - Connaissance de soi et des métiers

Psychologie en distanciel, Université de Nanterre

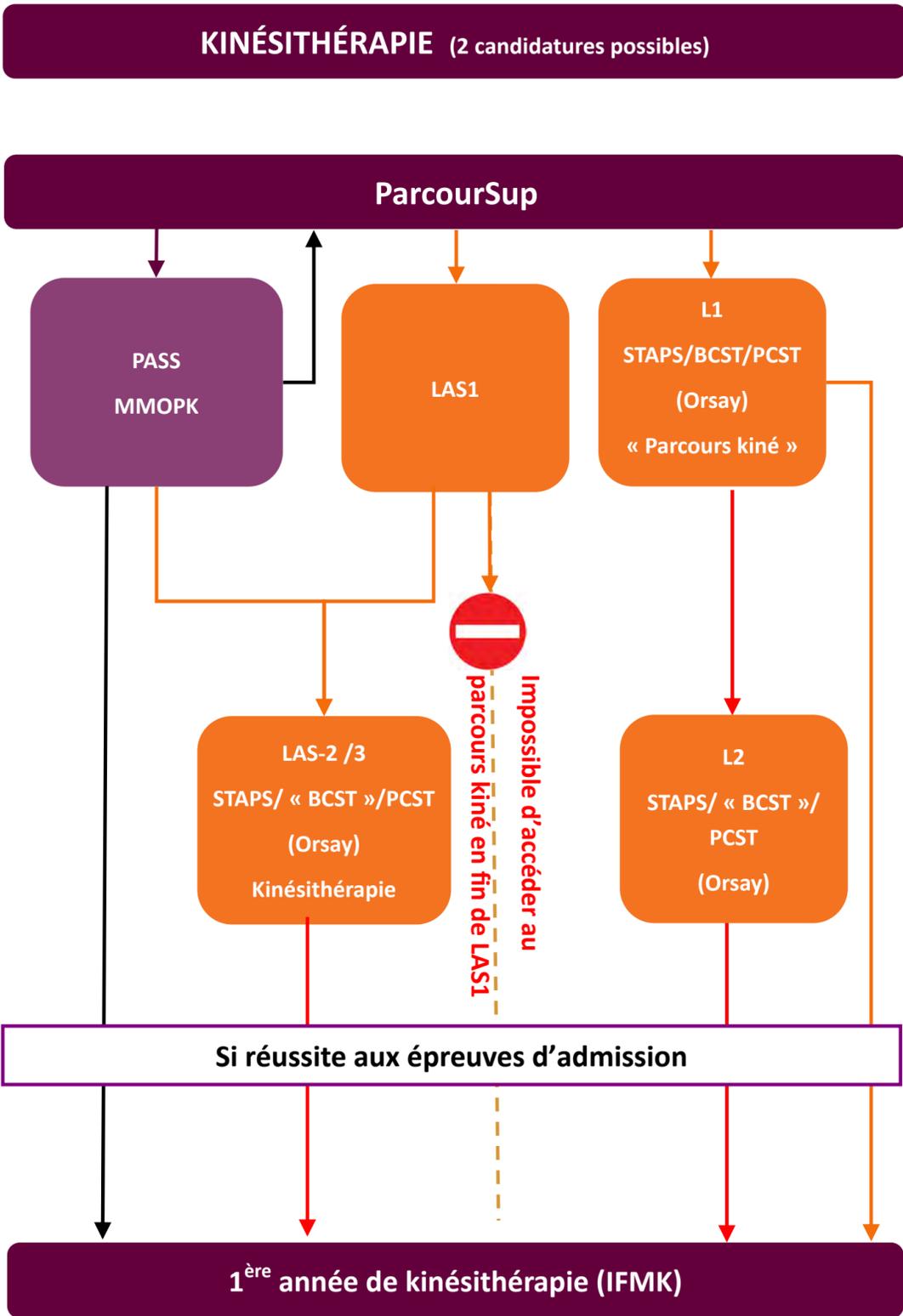
Psychologie Sociale/Psychologie Cognitive/Psychologie du Développement
Psychologie Clinique Empirique et Thérapie cognitivo-comportementale
Psychopathologie & Psychanalyse

STAPS en distanciel, Université de Nanterre

Analyse des pratiques de l'activité physique/Histoire et sociologie du sport
Psychologie en sciences et techniques d'activité physiques et sportives
Sciences, vie et activité physique et sportive - Connaissance de soi et des métiers

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

Approche relationnelle / Raisonnement clinique / Analyse d'une situation clinique /
Pharmacologie & thérapeutiques / Soins infirmiers autonomes / Gestes & Techniques professionnels en soins infirmiers



A SAVOIR!

- **ATTENTION** : Le passage de la PASS au L1 ne peut se faire que par ParcourSup (passage non automatique).
- La PASS peut de faire indifféremment sur le campus d'Orsay ou sur le campus du Kremlin Bicêtre. (sauf pour la mineure SFO).
- Les mineures disciplinaires du PASS se font en « distanciel » exceptée pour la mineure Sciences Fondamentales pour la Biologie et la Chimie qui sera en « présentiel » assurée par l'UFR Sciences d'Orsay.



- La mineure SFO ne se fait qu'en présentiel sur le campus d'Orsay (sans transmission sur le Kremlin Bicêtre).
- Pour le parcours PASS : les spécialités qui favorisent l'aisance des étudiants sont : les mathématiques, la physique et la SVT. Si les mathématiques ne sont pas conservées en terminale, l'option "mathématiques complémentaires" est vivement conseillée.
- Pour le parcours LAS : Les spécialités conseillées dépendent des licences d'accueil. Cependant pour les LAS "non scientifiques", le lycéen doit avoir une attitance pour les matières scientifiques. Il est donc conseillé au lycéen de suivre en première ou en terminale un/des enseignement(s) de spécialité ou une option lui permettant de renforcer ses compétences scientifiques.

Les informations sont données à titre indicatif, sous toutes réserves.

Hôpitaux associés

Le GHU résulte d'une convention passée entre l'UFR de Médecine et le centre Hospitalier Régional (CHR) de l'AP-HP afin de promouvoir à la fois les soins aux malades, l'enseignement et la recherche.

LE G.H.U. EST COMPOSE DES HÔPITAUX SUIVANTS

Bicêtre (Kremlin-Bicêtre 94)

Paul Brousse (Villejuif 94)

Antoine Bécère (Clamart 92)

Hôpital Ambroise-Paré (Boulogne Billancourt 92)

Hôpital Sainte-Périne (Paris 16ième)

Hôpital Raymond-Poincaré (Garches 94)

Hôpital maritime de Berck (Berck sur mer 62)

LES HÔPITAUX CONVENTIONNES

La Faculté est liée par convention à d'autres établissements hospitaliers.

Institut Gustave Roussy IGR (Villejuif 94)

Hôpital militaire Percy (Clamart 92)

Fondation Vallée (Gentilly 94)

Marc Jacquet (Melun 77)

Centre Hospitalier Sud Francilien (Evry-Corbeil 91)

Centre Hospitalier Général (Longjumeau 91)

Hôpital Paris-Saclay-GHNE (Orsay 91)

Service Hospitalier Frédéric Joliot (Orsay 91)

Centre Chirurgical Marie Lannelongue (Plessis-Robinson 92)

NOTES

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Site Orsay

Responsable : **Florence Pheulpin**

tél : 01.69.15.54.31

florence.pheulpin@universite-paris-saclay.fr

Ghizlane Zaoui

tél : 01 69 15 32 67

ghizlane.zaoui@universite-paris-saclay.fr

Emiline Abriel

tél : 01.69.15.43.70

emiline.abriel@universite-paris-saclay.fr

Site Kremlin Bicêtre

promo-pass.bicetre@universite-paris-saclay.fr



Je suis en terminale et je veux entrer en école de kiné



Je veux être masseur-kinésithérapeute et j'aime particulièrement la biologie ou la physique. Je peux m'inscrire en **licence portail BCST** (biologie) parcours kiné ou **portail PCST** (Physique) parcours kiné.

Je valide ma 1^{ère} année de licence* et je peux me présenter en kinésithérapie. Suivant mon classement :

✓ Je suis admis en école de kinésithérapie. (Bon classement)

✗ Je ne suis pas admis en école de kinésithérapie, je poursuis et je candidaterai en fin de 2^{ème} année de licence**. (Classement insuffisant)



Je veux être masseur-kinésithérapeute et j'aime particulièrement le sport.

Je peux m'inscrire en **STAPS** parcours kiné.

Je ne valide pas ma 1^{ère} année de licence* et je ne peux pas me présenter en kinésithérapie. Je me présente à la 2^{nde} session

✓ Je valide mon année en 2^{nde} session, je passe en 2^{ème} année et je candidaterai en fin de 2^{ème} année de licence

✗ Je ne valide pas mon année en 2^{nde} session, je ne peux pas redoubler en option kiné, je redouble et candidaterai en kiné en fin de 2^{ème} année de licence**.



J'envisage d'être masseur-kinésithérapeute mais j'hésite avec une autre filière de santé (médecine, dentaire, pharmacie, sage-femme).

Je peux m'inscrire en **PASS**.

Je valide ma 1^{ère} année de PASS* et je peux me présenter en kinésithérapie. Suivant mon classement :

✓ Je suis admis en école de kinésithérapie. (Bon classement)

✗ Je ne suis pas admis en école de kinésithérapie (classement insuffisant), je poursuis et je candidaterai en fin de 2^{ème} année de Licence Accès santé (LAS).

Je ne valide pas mon année de PASS en 1^{ère} session et je ne peux pas me présenter en kinésithérapie. Je me présente à la 2^{nde} session

✓ Je valide mon année de PASS en 2^{nde} session, je poursuis et je candidaterai en fin de 2^{ème} année de Licence Accès santé (LAS).

✗ Je ne valide pas en 2^{nde} session, je ne peux pas redoubler et je dois me réorienter via ParcoursSup.

Ecoles conventionnées avec Paris-Saclay
ENKRE, EFOM, ST-MICHEL, ASSAS

KINÉSITHÉRAPIE (2 candidatures possibles)



Si je m'inscris en LAS1, je ne pourrai pas candidater en école de kiné, je devrai attendre la LAS2 pour me présenter.

Si vous n'avez pas été admis en école de kinésithérapie en fin de L1, une seconde chance s'offre à vous en fin de L2 pour les licences suivantes :

→ Si je suis en PCST : 2^{ème} année de licence de chimie ou IPC (interface physique/chimie)

→ Si je suis en BCST : 2^{ème} année de licence de biologie, chimie ou iBC (interface biologie/chimie)

→ Si je suis en Licence de STAPS : toutes les licences de 2^{ème} année de STAPS.

Filières	BCST	PCST	STAPS	PASS
Places disponibles	12	12	50	10

Licence STAPS : Evelyne Lavenant - Nadine Clemente
Secrétariat scolarité - Portail L1 STAPS
Tél : 01.69.15.74.20 - 01.69.15.65.38

Licence BCST : Responsables de formation
Line Duportets, Katell Senechal-David, Sophie Sepulcre
bcst.sciences@universite-paris-saclay.fr
Secrétariat pédagogique :
Samia Benghali, samia.benghali@universite-paris-saclay.fr
Tél : 01 69 15 74 44

Licence PCST : Maria Alves Moreira
Secrétariat pédagogique : pcst.sciences@universite-paris-saclay.fr
Tél : 01 69 15 79 04

PASS : Florence Pheulpin
florence.pheulpin@universite-paris-saclay.fr
Tél : 01.69.15.54.31

